



Traque aux détourneurs : le défi Ilunkamba



Présentation
du projet de
des finances
2020 à
l'Assemblée
Nationale



« Votre Gouvernement s'engage à poursuivre jusque dans leurs derniers retranchements, tous ceux qui s'adonnent au détournement des deniers publics, au coulage des recettes, à la corruption ainsi qu'aux autres pratiques illégales, privant ainsi l'Etat de ses moyens d'action en faveur du plus grand nombre».

(lire en page 3)

EDITORIAL

Lorsque le Gouvernement de la République s'est lancé dans la Gratuité de l'enseignement primaire, l'affaire tenait de la magie : de la parole à l'acte, où trouver les ressources? Deux mois après la rentrée des classes, la magie a bel et bien opéré: l'année scolaire s'égrène lentement mais sûrement, bien que ponctuée ça et là de quelques remous. Rien de plus normal : la perte de privilèges, acquis depuis si longtemps, ne pouvait manquer de soulever des résistances : la contribution des parents ne servait pas qu'aux besoins de l'enseignement...

Mais le propos est ailleurs : 2,5 millions d'enfants, autrefois exclus du système scolaire, ont pris le chemin de l'école. Trois mois de frais de fonctionnement des écoles publiques viennent d'être mis à la disposition des banques pour paiement. Selon les statistiques du SECOPE 449.151 enseignants sont payés actuellement par le trésor public, et en 2020, 97.898 enseignants non payés (NP) recevront leur premier salaire, de même que 100.000 nouvelles unités (NU). Aucun doute, il y a bel et bien un pilote dans l'avion, un peu magicien, qui tient les commandes, concentré, déterminé, face aux turbulences.

Catastrophes naturelles en RDC :

Un Plan national de réponse en gestation

Les pluies diluviennes de ces derniers jours ont causé de nombreuses pertes humaines et matérielles, notamment dans les provinces du Nord et Sud Ubangi, de la Mongala, ainsi qu'à Kinshasa.

Pour répondre de manière efficace à ce problème devenu récurrent, le Premier Ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, préconise un Plan de réponse humanitaire aux catastrophes naturelles, dans une logique de prévention.

Cette approche a été examinée au courant du mois de novembre, lors d'une séance de travail consécutive aux inondations dans les provinces du Nord et Sud Ubangi, ainsi que de la Mongala.

A cette Séance de travail avaient pris part notamment le Ministre des Ac-

tions Humanitaires, Steve Mbikayi, son collègue de la santé, Eteni Longondo, les Gouverneurs du Nord et Sud Ubangi, Izato Nzege Koloke et Jean Claude Mabenze, ainsi que les responsables des Agences Humanitaires des Nations Unies, telles que OCHA, l'UNICEF, la Fédération Internationale de la Croix-Rouge, le HCR, l'USAID et CARITAS.

Les participants se sont accordés sur la nécessité des actions planifiées et coordonnées avec les Agences humanitaires de l'Onu pour renforcer la réponse en cas de catastrophe naturelle.

En attendant l'évolution de discussions sur la mise place de ce plan national de réponse humanitaire, le Premier Ministre a dépêché une mission conjointe « Gouvernement-partenaires humanitaires » dans les provinces concernées afin de secourir les populations sinistrées. **SMK**

Ilunkamba à l'écoute du Congo profond



Du sucre « made in Sud-Kivu » dès janvier 2020



La sucrerie du Kivu, ex sucrerie de Kiliba, dans la province du Sud-Kivu, sollicite l'accompagnement du Gouvernement ILUNKAMBA pour relancer sa production. Une délégation de cette entreprise, conduite par son Directeur financier, SANJEEV MISNRA a fait le déplacement de la primature à cet effet. L'objectif de la société est de cultiver la canne à sucre sur 6800 hectares de terres, offrir de l'emploi à plus de 5000 mille congolais. La réhabilitation de l'usine est déjà en cours, et 1250 hectares déjà cultivés. Dès janvier 2020, la sucrerie du Kivu entend produire 2000 tonnes de sucre.

Le Premier Ministre, Sylvester Ilunga Ilunkamba, a rassuré cette délégation de l'accompagnement du Gouvernement. **CMK**

Kasaï Central

Combattre l'insécurité alimentaire

L'Exécutif central s'active pour mettre fin à l'insécurité alimentaire dans la province du Kasaï central. Le Premier Ministre l'a annoncé au Caucus des Députés Nationaux de cette province, au cours de l'audience leur accordée, le lundi 25 novembre 2019, à la Primature. ces élus sont allés soumettre au chef du Gouver-

nement les problèmes qui rongent le Kasaï central. selon le Porte-parole du Caucus, le Député National, Donatien Balekelayi Beya, il s'agit entre autres, de l'insécurité alimentaire, les vols à mains armées, l'arrêt des travaux de la Centrale Hydroélectrique de Katende, l'accès difficile à l'eau potable, l'absence des routes des dessertes agricoles, l'impraticabilité de l'axe routier Kananga- Kalamba-Mbuji, où le pont Lueta s'est déjà effondré, le manque d'infrastructures routières en général et scolaires en particulier.



Tous ces problèmes nécessitent l'appui du Gouvernement central. Ilunga Ilunkamba, a préconisé l'envoi d'une équipe du Ministère des Infrastructures et de l'Office des Routes sur le terrain afin d'évaluer et proposer les solutions adéquates. **SMK**

Lualaba : le rail va faire peau neuve

Le chef du Gouvernement a examiné, mi novembre, le projet de réhabilitation du chemin de fer de l'axe Kolwezi-Dilolo avec l'entreprise « CREC International ». Ilunga Ilunkamba a donné des orientations claires au vice-président de cette entreprise pour la prise en compte dans ce projet, du tronçon le plus rentable de la Société Nationale de Chemin de fer du Congo (SNCC). Des études de faisabilité avaient déjà été réalisées pour un tronçon de 428 km de voie

ferrée à réhabiliter. Dans les prochains jours, des consultations sur la réhabilitation et la modernisation du chemin de fer entre Kolwezi et Dilolo seront lancées après actualisation des données. **SMK**

Députés et Sénateurs de la Mongala chez le Premier Ministre

Le Caucus des Députés Nationaux et Sénateurs de la Province de la Mongala, conduit par l'honorable José Engbanda, a échangé, fin novembre, avec le Chef du Gouvernement en son cabinet de travail. Plusieurs questions liées au développement de cette province ont été au centre des entretiens.

Il s'agit notamment des infrastructures scolaires, sanitaires et routières, du paiement des émoluments des Députés Provinciaux et de la question des érosions à Lisala, chef lieux de la Province, et dans d'autres Cités de la Province.



Autrefois grenier agricole de la RDC, grâce notamment au riz « Bumba », la province de la Mongala a un besoin urgent de réhabilitation des routes de desserte agricole pour l'évacuation des récoltes. **AKI**



Traque aux détourneurs : le défi Ilunkamba

LES INNOVATIONS du budget 2020

Chiffré à 16.895,8 milliards de francs congolais, le projet de la loi des finances du gouvernement Ilunkamba aligne plusieurs innovations.

La mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire est une véritable révolution qui se prolonge par la construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires, l'acquisition des kits scolaires et matériels didactiques ainsi que la mise en place des cantines scolaires.

D'autres actions essentielles sont également programmées :

- La couverture santé universelle, par la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures sanitaires, le renforcement de la recherche biomédicale et l'acquisition des médicaments génériques pour ravitailler les hôpitaux et les centres de santé;

- le fonctionnement effectif de la Caisse Nationale de Péréquation pour le financement des projets et programmes d'investissement public dans le cadre de la solidarité nationale et de la correction du déséquilibre entre les provinces, d'une part, et entre les Entités Territoriales Décentralisées, d'autre part, conformément à la Constitution ;

- la construction, longtemps attendue, du Port en eau profonde de Banana,

- l'informatisation de la chaîne de la recette pour sa traçabilité, la transparence et la fluidité du circuit de son exécution, dans le but d'améliorer la collecte des recettes.

- la mise en place d'une infrastructure financière et des marchés dans la perspective de l'installation d'un marché financier intérieur.

FBK

Juguler les mauvaises pratiques est un impératif pour la mobilisation des ressources du budget 2020

« Votre Gouvernement s'engage à poursuivre jusqu'à leurs derniers retranchements, tous ceux qui s'adonnent au détournement des deniers publics, au coulage des recettes, à la corruption ainsi qu'aux autres pratiques illégales, privant ainsi l'Etat de ses moyens d'action en faveur du plus grand nombre».

Cette annonce aux allures d'un coup de poing, lors de la présentation du projet de Budget exercice 2020, traduit avant tout la volonté ferme exprimée par le chef de l'Exécutif central de lutter pendant son mandat contre les antivaleurs enracinées en République Démocratique du Congo.

La tribune choisie par Sylvestre Ilunga Ilunkamba pour faire passer ce message, est tout autant significative, l'Assemblée nationale, dont le rôle est justement de contrôler l'action gouvernementale.

Les élus légitimes du peuple ont capté la ferme volonté du Chef de l'exécutif de ne plus permettre aux personnes qui dépouillent l'Etat de ses

finances, de passer entre les mailles de la justice. Il leur appartient dès lors de faire leur part de travail dans le cadre de missions de contrôles parlementaires, motivées par la seule recherche de la protection des deniers publics.

16.895,8 milliards de francs congolais prévus par la loi des finances, c'est inédit, certes, mais le vrai challenge consiste en ce que les recettes publiques perçues atterrissent en totalité dans la caisse de l'Etat.

C'est la clé de la réussite, qui justifie le coup de semonce du Chef du gouvernement. La mise en garde concerne en premier lieu les membres du Gouvernement, et tous les autres responsables de l'Etat.

Et puisque l'argent est le nerf de la guerre, le Premier Ministre a réservé à cette croisade contre la corruption et les crimes économiques, une enveloppe de 230,1 milliards de francs congolais, l'équivalent de 1,48% des dépenses du budget général de son Gouvernement. **SMK**

Constructions anarchiques **Tolérance zéro**

Les pluies de la fin du mois de novembre à Kinshasa ont causé la mort de 41 personnes et beaucoup de dégâts matériels dans la Ville de Kinshasa. Pour le Conseil des Ministres, les constructions anarchiques demeurent la principale cause de ce drame.

En effet, il se constate un « banditisme foncier », du fait du comportement véreux de certains fonctionnaires de l'Etat, des incursions des autorités coutumières, et de l'absence des schémas directeurs

d'aménagement des villes. Le Gouvernement a débloqué des moyens nécessaires à la réhabilitation des ouvrages détruits.

C'est dans ce contexte que le Premier Ministre a visité l'avenue de l'Université coupée en deux par les érosions, pour accélérer les travaux. La problématique des constructions anarchiques relevant d'une approche plurisectorielle, une commission ad hoc va se pencher sur les solutions à court et moyen terme. Des mesures urgentes ont été préconisées allant de la démolition des constructions anarchiques à la construction des murs de soutènement.

Gestion des infrastructures sportives en RDC

Pourquoi pas le PPP ?

**Le Premier
Ministre en
visite de l'aire
de jeu ...**



Lors d'une visite d'inspection au stade des Martyrs, Ilunga Ilunkamba a pu cerner l'ampleur de la question de l'entretien des installations sportives. Les vestiaires, les installations sanitaires, l'aire de jeu, les gradins, les installations électriques, la salle anti-dopage, tout ou presque est à mettre aux normes, en dépit des ressources publiques qu'elles engloutissent régulièrement pour leur réfection. Aussi, le Premier Ministre a lancé l'idée de recourir au Partenariat Public-Privé, PPP.

D'autres s'y sont déjà essayés, avec succès. Le stade de France concédé à la firme VIVENDI, les stades de Nice, Bordeaux, Le Mans, Marseille et Lille, construits et gérés en mode PPP. Plus près de nous, le stade omnisports Hamed Zabana d'Oran, en Algérie, rénové en PPP en 2013.



Editeur

Primature RDC

Directeur de la Publication

Albert Lieke Milay

Rédactrice en Chef

Françoise Buela Bwaki

Secrétaire de Rédaction

Sandra Mutombo Kankonde

Rédaction Centrale

Anny Kitenge Ilunga

Claude Molisho Kayembe

Eliege Luyivuladio Kiameso

Lay-out

Sadu Sangwani Mobati

José Kindenda Vangu

Pompon Uмба Landu

Mbaki Lema Guy-Germain

Mwamba Ilunga Reagan

Adresse

355, Avenue Roi Baudouin

Commune de la Gombe-Kinshasa

Tél : (+243)81 555 56 67

Fax : (+243)81 555 55 81

Courriel : celcom@primature.cd

Site Web: www.primature.cd

Facebook: @primatureRDcongo

Twitter: @primatureRDC

YouTube: @primatureRDC

Le 3 septembre 2019, lors de la présentation du programme de son Gouvernement, le Premier Ministre Ilunga Ilunkamba a évoqué « le devoir qui incombe aux pouvoirs publics d'accorder une attention plus sérieuse à la promotion des sports, des loisirs et de la culture ». Dans un pays disposant d'autant de talents sportifs,

« Comment peut-on comprendre, s'était-il interrogé, que l'Etat ne soit pas en mesure de capitaliser une telle richesse? ».

Or, pour capitaliser cette « richesse sportive », il faut que ces talents puissent s'exercer dans des infrastructures de qualité.

Le partenariat public-privé (PPP) est un mode de financement par lequel une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer une infrastructure ou un équipement assurant ou contribuant au service public.

Certes, les critiques ne manquent pas : on reproche généralement aux PPP des coûts de construction plus élevés que lorsqu'il s'agit de financement public. Mais il existe plusieurs formes de PPP, concession ROT, affermage, ou régie intéressée. Les experts peuvent y réfléchir pour trouver la forme la plus adaptée aux réalités et contexte de la RDC. **CMK**

**... et des vestiaires du
stade des Martyrs de
la Pentecôte de
Kinshasa**

